

## Une déclaration de Monaco pour l'Antarctique

Monaco, le 8 juin 2015 – Mme Isabelle Rosabrunetto, Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération, a ouvert aujourd'hui la réunion d'Experts du Comité pour la Recherche Antarctique (SCAR) intitulée " L'Antarctique et le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 : la Déclaration de Monaco ", organisée conjointement par Gouvernement Princier, le Centre Scientifique de Monaco, le Comité Scientifique pour la Recherche Antarctique et la Monash University.

L'objectif de cette réunion, qui se déroule jusqu'au 10 juin et à laquelle participe une vingtaine d'experts internationaux, est d'identifier les stratégies et plans d'actions nationaux pour la biodiversité dans les régions antarctiques et subantarctiques, et d'évaluer comment ces plans d'actions s'inscrivent dans les objectifs de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD).

La Déclaration de Monaco sur le Plan stratégique pour la biodiversité en Antarctique fournira aux décideurs des recommandations pour juguler les impacts sur ces écosystèmes vulnérables, comme la pêche et le tourisme.



©Manuel Vitali Centre de Presse